

Recommandations et consignes sanitaires pour les campus de l'UT2J



UNIVERSITÉ TOULOUSE
Jean Jaurès



Septembre 2021



Ce guide a pour objectif de vous sensibiliser aux mesures de protection à adopter dans le cadre de votre activité professionnelle sur site et ce afin de limiter la propagation du virus Covid-19.

Il détaille les conditions sanitaires et les procédures adoptées pour garantir la santé et la sécurité de toutes et tous.

Nous faisons appel au sens des responsabilités de chacune, et vous demandons de respecter et de faire respecter les préconisations qui y figurent.

Nous sommes toutes et tous acteurs dans la lutte contre l'épidémie.

MATÉRIEL MIS À DISPOSITION

Chaque membre du personnel sur site est doté :

- D'un kit Covid-19 comprenant masques en tissu et flacon de gel hydroalcoolique (disponible auprès de votre responsable de structure)
- Des distributeurs de gel hydroalcoolique dans les lieux de passage
- Du spray virucide pour le nettoyage des surfaces de contact ainsi que du papier



Utiliser les bornes de gel en libre-service pour recharger votre flacon individuel

RAPPEL DES CONSIGNES SANITAIRES INDIVIDUELLES

Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs de la Covid-19

(toux, fièvre, maux de tête, perte du goût ou de l'odorat, difficultés respiratoires, troubles digestifs) et contacter son médecin traitant. En cas de sensation de malaise, appeler le 15.

Respecter les gestes barrières



Ne pas se serrer les mains,
ne pas s'embrasser
ou procéder à des
accolades



Respecter une
distance d'au
moins 2 mètres



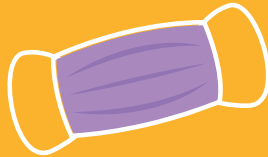
Se laver régulièrement
les mains à l'eau
et au savon ou les
désinfecter avec du gel
hydroalcoolique



Tousser et éternuer dans
son coude ou dans un
mouchoir à usage unique



Éviter de se toucher le
visage, en particulier le
nez et la bouche



Port du masque en
espace clos* et en
extérieur obligatoire**

PAUSE



- Éviter les attroupements/regroupements
- Respecter la distanciation

*sauf bureaux individuels lorsque vous êtes seul.

**si impossibilité de respecter la distanciation.

BIEN SE LAVER LES MAINS



- Se rincer les mains à l'eau / Appliquer du savon
- Frotter les mains paume contre paume / Laver entre les doigts / Frotter le dessus des doigts / Laver les pouces / Laver aussi le bout des doigts et les ongles
- Se rincer de nouveau les mains à l'eau
- Se sécher les mains

ET SI ON APPLIQUE DU GEL HYDROALCOOLIQUE ?



- Appliquer le produit
- Se frotter toutes les surfaces des mains jusqu'à ce que les mains soient sèches

PORT DU MASQUE



METTRE LE MASQUE

- Se laver les mains avant de mettre un masque



- S'assurer du sens d'utilisation du masque
- Localiser le bord rigide et le placer sur le nez
- Attacher le masque derrière votre tête ou vos oreilles



- Le masque doit couvrir le nez, la bouche et le menton
- Mouler le haut du masque sur la racine de votre nez



- Le masque est désormais porté correctement



ENLEVER LE MASQUE

- Enlever le masque par derrière en tenant les attaches avec des mains propres
- Si le masque est jetable : jeter le masque dans une poubelle close, si le masque est en tissu le laver à 60° minimum 30 minutes.
- Se laver les mains après avoir jeté le masque le cas échéant

BONNES PRATIQUES SUR LE PORT DU MASQUE

- Se laver les mains en cas de contact avec le masque
- Remplacer le masque s'il est humide et ne pas le réutiliser
- Ne pas mettre le masque en position d'attente sur le front, le menton ou sous le nez
- En attendant de jeter le masque, le placer dans un sac en plastique, pas dans son sac à main ou sa poche

CONSIGNES DE LAVAGE DU MASQUE EN TISSU



L'UT2J a mis à votre disposition des masques réutilisables respectant la norme afnor spec s76-001 qui peuvent être portés pendant 4 heures.

Pour le lavage de votre masque certifié oeko-tex, choisissez un programme de lavage qui comprend au moins 30 minutes à 60 degrés.

- La filtration de ce masque avec une efficacité de filtration supérieure à 90% est garantie pendant 50 lavages et 51 utilisations. Au-delà du nombre de lavages testés la filtration du masque n'est plus garanti.
- Le masque ne remplace pas les gestes barrières : lavage régulier des mains, distanciation physique, réduction des contacts avec d'autres personnes.

ESPACES DE TRAVAIL

• Aérez votre espace de travail lorsque cela est possible



• Nettoyez et désinfectez régulièrement, avec du spray désinfectant, les surfaces et objets qui sont fréquemment touchés : clavier, souris, téléphone, bureau, copieurs, accoudoirs, etc.

• Vous pouvez recevoir dans votre bureau à condition de porter le masque et de respecter la distanciation.

• Lavez-vous les mains régulièrement, au moins toutes les 2 heures

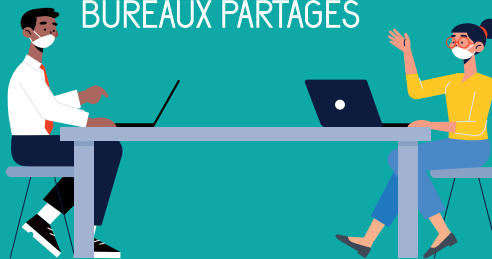


• Laissez la porte de votre bureau ouverte afin de limiter les contacts avec la poignée



L'utilisation de ventilateurs est interdite dans les bureaux partagés et espaces communs.

POUR LES BUREAUX PARTAGÉS



• Respectez une distance minimum de deux mètres entre deux bureaux

• Si besoin réaménagez les espaces pour permettre le respect des règles de distanciation

• Portez obligatoirement le masque lors de vos déplacements et à votre poste de travail



ORGANISATION DE RÉUNIONS

- En cas de besoin, réservez prioritairement les salles de réunion les plus spacieuses permettant le respect de la distanciation physique, le port du masque restant obligatoire.
- Avant et après chaque réunion, nettoyez le mobilier de l'espace de réunion : tables, accoudoirs et dossiers des chaises, boutons vidéoprojecteur, poignées, etc.



Réservés aux personnes à mobilité réduite ou au port de charges

1 à 2 personnes max avec port du masque obligatoire



Du spray virucide et de l'essuie-main pour le nettoyage des surfaces de contact sont mis à disposition dans chaque salle de réunion.



NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES LOCAUX

Un nettoyage des zones de contact avec un produit actif sur les virus, est effectué tous les jours par le prestataire de nettoyage.

- Espaces collectifs : un nettoyage à raison de 1 fois par jour des surfaces et des objets collectifs fréquemment touchés (poignées de porte, interrupteurs, robinets d'eau des toilettes, boutons d'ascenseur, accoudoirs de chaise, tables, rampes d'escalier, toilettes...) est effectué.
- Postes de travail individuels : du papier à usage unique et un produit désinfectant sont mis à votre disposition, pour le nettoyage de votre matériel à usage exclusif : clavier, souris, téléphone, bureau, etc.



UTILISATION DES VÉHICULES DE SERVICE

- Privilégiez le déplacement individuel dans un véhicule de service ou personnel
- Limitez le nombre de personnes dans un véhicule. Tous les occupants d'un véhicule doivent porter un masque.
- Lavez-vous les mains avant et après chaque utilisation du véhicule, après avoir fait le plein de carburant ainsi qu'avant et après le chargement et le déchargement de matériels ou autres
- Aérez régulièrement le véhicule en ouvrant les fenêtres
- N'utilisez pas la ventilation lorsque vous êtes plusieurs dans le véhicule
- Respectez l'interdiction de boire, fumer et manger dans le véhicule
- Nettoyez le véhicule : avant d'y monter et en le quittant (volant, levier de vitesse, poignées de porte, de coffre, rétroviseur intérieur)
- Jetez les papiers essuie-mains, masque et autres déchets dans une poubelle fermée



Du spray virucide et de l'essuie-main pour le nettoyage des surfaces de contact sont mis à disposition lors de la remise des clés.



QUE FAIRE EN CAS DE SYMPTÔMES ?

Si vous ressentez, durant votre temps de travail sur site, les symptômes évocateurs de la Covid (toux, fièvre, maux de tête, perte du goût ou de l'odorat, difficultés respiratoires, troubles digestifs) :

- Restez à distance de votre entourage professionnel
- Rentrez chez vous
- Contactez votre médecin traitant



Personnel dépisté positif à la Covid-19 : l'ARS (Agence Régionale de Santé) et l'assurance maladie se chargent d'identifier et prévenir les personnes contacts.